REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2005-442 DU 25 JUILLET 2005

Chargeant Monsieur Dorothé SOSSA, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme de l'intérim de Monsieur Frédéric DOHOU Ministre de la Communication et de la Promotion des Technologies Nouvelles pour compter du Samedi 23 juillet 2005.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU : la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU : la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

VU : le Décret n° 2005-052-du 04 février 2005 portant Composition du Gouvernement :

DECRETE

Article 1er : Pour compter du Samedi 23 juillet 2005 Monsieur Dorothé SOSSA, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme est chargé de l'intérim du Ministre de la Communication et de la Promotion des Technologies Nouvelles pendant l'absence de Monsieur Frédéric DOHOU.

Article 2 : Le présent décret sera publié, au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 juillet 2005

Le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR6 – AN4 – CS2 – CC2 – CES2 – HAAC2 – MCPTN2 – MJLDH2
AUTRES MINISTERES 19 – SGG4 – DEPARTEMENTS12 – JORB1